

FEEBAT RENOPERF - Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants avec QCM

Durée :
8 h

mardi 27 janvier 2026

Lieu :
EN DISTANCIEL

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : ☐ Moins de 11 salariés ☐ Plus de 11 salariés

Adresse : CP/VILLE :

Tél (bureau/portable): Adresse mail :

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : N°SIRET (14 chiffres) :

Stagiaire(s) ayant le statut de : ☐ Chef d'entreprise non salarié ☐ Conjoint collaborateur ☐ Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : ☐ Salarié ☐ Gérant salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de :

☐ Demandeur d'emploi (n°identifiant) ☐ Autre (préciser.....)

Nom : Prénom : Date de naissance :

	Adhérent CAPEB 16-17-79-86	Non Adhérent CAPEB 16-17-79-86
Coût de la formation	285 € net de taxes par stagiaire	285 € net de taxes par stagiaire
Frais administratifs	90 € - Offerts dans le cadre du partenariat ARFAB/CAPEB	90 € net de taxes par stagiaire
Total à régler	285 € net de taxes par stagiaire	375 € net de taxes par stagiaire

Conditions et procédures de prises en charge : **nous contacter**

Inscription à renvoyer complétée à : ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

➤ **Avec le chèque de règlement global** +

Pour les Stagiaires Non Salariés
relevant du FAFCEA :

- Extrait d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) (accessible sur le site <https://data.inpi.fr/>) de moins d'un an
- attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP)

Pour les Stagiaires Salariés
relevant de **CONSTRUCTYS** :

- Dernier bulletin de salaire

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

14, rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tél. : 05 49 45 89 72 - arfab-poitou-charentes@orange.fr
SIRET : 393 135 017 00019 - N°déclaration d'activité : 54 86 00436 86 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)



Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

Objectifs de formation

- Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux
- Éviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante
- Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation
- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

Programme détaillé

Séquence 1 :

- Pourquoi ventile-t-on ?
- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées

Séquence 2 :

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

✓ **Durée :** 1 jour - 7 heures

✓ **Public visé :**

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

✓ **Pré-requis :**

Maîtriser les fondamentaux de son métier

✓ **Animation :**

Formateur ARFAB Poitou-Charentes agréé par la Cellule FEEBAT

✓ **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur
- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

✓ **Evaluation et sanction de la formation :**

- Feuilles d'émargement
- Attestation de présence individuelle
- Evaluation des acquis en fin de formation

Séquence 3 :

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Anticiper et gérer les interfaces en conception
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux

Séquence 4 :

- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation
- Mettre en service le système de ventilation mécanique
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client

Séquence 5 :

- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client